

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Jeudi 4 Octobre 2018**  
**A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

*Convocation et affichage : 24 Septembre 2018*

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 10

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Vincent COUPEROT, Charly NICOLLE, Jérémy VENON, Xavier COLLON, Stevens DAVID, Marie-Laure COLLON, Nicolas LAROCHE, Olivier BOVE

Etaient absents excusés : Christian SANSEIGNE donnant pouvoir à Vincent COUPEROT  
Romain BONNET

Secrétaire de séance : Stevens DAVID

\*\*\*\*\*

- Détermination date d'inauguration rue de la Fontaine
- Etude des devis Lavois de la commune
- Devis électricité local Saint Vincent
- Cérémonie du 11 Novembre
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint.  
Il propose de rajouter une délibération à prendre concernant l'instauration d'une taxe d'aménagement sur la commune. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 4/10/2018

### Inauguration rue de la Fontaine :

La date retenue est le 31 Octobre 2018 à 17 h 30.

### DELIBERATION N° 35\_04 10 2018 : Devis lavoirs de la commune

#### Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire présente différents devis sur la réfection des toitures des lavoirs de la commune :

Entreprises	Lavoir Eglise Couverture zinc Prix TTC	Lavoir de la Fonte Couverture zinc Prix TTC
Drombry	9.258.78 €	
Morais Couverture	6.614.09 €	19.208.75 €
CCF Couverture	5.581.60 €	28.106.03 €
Roy couverture	5.303.22 €	43.283.38 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE** les propositions de la Société **CCF** couverture. Pour **5.581.60 €** (Lavoir de l'Eglise) et **28.106.03 €** (Lavoir de la Fonte). Néanmoins, le conseil municipal demande au maire de prendre contact avec cette Société afin d'obtenir une baisse du prix du fait de l'acceptation des 2 devis avec la même Société qui se situe la « mieux disante » compte tenu des prestations proposées.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Devis électricité local Saint-Vincent :

Le maire présente un devis de la Société BELLAT pour **3.425.84 €** afin de réalimenter en électricité le local de la Saint-Vincent (confection de fleurs et panneaux de décoration du village en 2021). Après étude, le Conseil Municipal propose de louer à titre gratuit au Comité de Saint Vincent la salle des fêtes sur la base d'une location ordinaire et du respect du règlement intérieur. Aucune location extérieure ne sera autorisée de Janvier 2019 à Février 2021 sauf consentement du Comité de Saint-Vincent et la mairie s'autorise le droit d'utiliser la salle pour toutes cérémonies officielles.

### Cérémonie du 11 Novembre :

Une gerbe sera commandée ainsi que des gougères (Boulangerie DEGAN à Chablis).

### DELIBERATION N° 36\_04 10 2018 : Fiscalité d'urbanisme – Taxe d'aménagement 2019

#### Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire fait lecture d'un courrier reçu de la Préfecture concernant l'instauration sur notre territoire d'une taxe d'aménagement par une délibération expresse.

## **Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 4/10/2018**

Une telle délibération est également requise en cas de renonciation à cette taxe ou de sa suppression.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré **RENONCE** à l'instauration de cette taxe d'aménagement au niveau communal.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Courriers reçus :**

UDAF : Candidature pour la médaille de la famille.

### **Questions diverses :**

Enquête publique : Parution dans les journaux concernant l'enquête publique du zonage d'assainissement sur Fleys et Beines.

Réunion gendarmerie : Plus de contrôles sur la commune. Présence régulière de radars.

**Fin de séance : 19 h 30**

### **Récapitulatif des délibérations prises :**

**Délibération n° 35\_04 10 2018** : Devis Lavoirs de la commune

**Délibération n° 36\_04 10 2018** : Fiscalité d'urbanisme – Taxe d'aménagement 2019

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 04/10/2018

Les membres présents :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>Stéphane</b>	<b>AUFRERE</b>		
<b>Romain</b>	<b>BONNET</b>	<b>Absent</b>	
<b>Olivier</b>	<b>BOVE</b>		
<b>Marie-Laure</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Xavier</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Vincent</b>	<b>COUPEROT</b>		
<b>Nicolas</b>	<b>LAROCHE</b>		
<b>Charly</b>	<b>NICOLLE</b>		
<b>Christian</b>	<b>SANSEIGNE</b>	<b>Pouvoir donné à Vincent COUPEROT</b>	
<b>Stevens</b>	<b>DAVID</b>		
<b>Jérémy</b>	<b>VENON</b>		